

Version du 27 août 2025

Date	Opérations
<p>du 22 septembre 2025 10h (heure de Paris)</p> <p>au 17 octobre 2025 16h (heure de Paris)</p>	<p>Dépôt des demandes d'accueil en délégation au CNRS par les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs</p>
<p>du 20 octobre 2025 10h (heure de Paris)</p> <p>au 12 décembre 2025 16h (heure de Paris)</p>	<p>Saisie des avis par les établissements</p>
<p>le 12 décembre 2025, au plus tard 16h (heure de Paris)</p>	<p>Transmission des dossiers sélectionnés par les établissements au CNRS</p>
<p>à partir du 15 décembre 2025</p>	<p>Étude des dossiers au CNRS</p>
<p>du 8 avril 2026 10h (heure de Paris)</p> <p>au 23 avril 2026 16h (heure de Paris)</p>	<p>Consultation des propositions du CNRS et Réponse des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs (acceptation, demande de modulation, désistement)</p>
<p>le 24 avril 2026, au plus tard</p>	<p>Mise à jour de l'écran "Résultat", en fonction des réponses des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs</p>
<p>à partir de mi-mai 2026</p>	<p>Rédaction des conventions d'accueil en délégation au fil de l'eau</p>